

Compte rendu de réunion

Date/heure réunion :	Le 4 juin 2024, 18h30	N° :	10232301
Endroit :	Visioconférence - TEAMS	Projet :	Plan d'urbanisme de Waterloo
Rédigé par :	Alexis Boulay-Côté, professionnelle en urbanisme, Groupe BC2	Objet :	Compte rendu de la consultation auprès des parties prenantes

POINTS DISCUTÉS

1. Mot de bienvenue

2. Contexte de la démarche

- Rappel du contexte de planification (projet de loi 16, concordance réglementaire, établissement des lignes directrices de l'organisation spatiale et physique);
- Retour sur la tenue d'une consultation citoyenne.

3. Rappel du diagnostic et des enjeux

- Retour sur le diagnostic et les différents facteurs de durabilité et de risque;
- Lecture des enjeux formulés à partir des discussions avec les citoyens :
 - > Gestion de la croissance;
 - > Pérennité du lac Waterloo;
 - > Stimulation de l'économie locale;
 - > Protection du patrimoine.

4. Présentation du plan des affectations et du plan des zones de conservation

- Exercice interactif sur miro
 - > Présentation du plan des affectations pour commentaires (voir ci-joint);
 - > **Présentation des zones de conservation proposées pour commentaires** (voir ci-joint).

5. Présentation des orientations et objectifs

Orientation 1 : Une gestion responsable et durable de la croissance :

- Interventions :
 - > Importance de prendre en considération la topographie dans le développement du territoire;
 - > Positionnement du centre-ville de Waterloo étrange par rapport à l'ensemble du territoire. Ceci crée un problème au centre-ville. Plus on éloigne les résidences, plus elles sont construites près

des autres villes en périphérie, moins les gens vont consommer au centre-ville. Comment attirer les gens au centre?

- > Mention de l'état à vendre du presbytère;
- > Récupérer les bâtiments vétustes au centre-ville OU reconversion. Plusieurs pourraient être démolis pour y concevoir des multilogements;
- > Réutilisation du patrimoine bâti et densification du centre.
- > Il serait important de déterminer ce qu'on fait avec le territoire. Est-ce qu'on en protège une certaine partie? Tendances de la COP15, cible de 30 % de protection. Est-ce que cette cible est atteinte?

Orientation 2 : Une amélioration de la qualité de l'eau du lac Waterloo et de ses affluents

— Interventions :

- > Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC de la Haute-Yamaska;
- > Plan directeur de l'eau de la MRC;
- > Objectif de 30 % de conservation, comment l'atteindre? Il ne faut pas se limiter qu'à la protection du lac lorsqu'on traite de la protection de l'environnement;
- > Proposition de faire des zones de rétention d'arrivée dans le lac – suggestion déjà fait au sein du plan d'action préliminaire;
- > Grande importance liée à la conservation des milieux humides.

Orientation 3 : Une consolidation de la revitalisation urbaine et du développement économique

— Interventions :

- > Comment bonifier le centre-ville?
- > Connexion avec le réseau cyclable au centre-ville;
- > Avoir des commerces au centre-ville, les locaux présents ne sont pas tellement intéressants. Cibler certains bâtiments au centre et les revitaliser. Est-ce que cette action peut être entreprise par la Ville?
- > Ne pas négliger les propriétaires actuels du centre-ville. Pouvons-nous imposer des changements ou des améliorations pour revitaliser et/ou offrir une aide financière;
- > Le centre-ville ne se limite pas qu'à la rue Foster. Pour les marcheurs : rue Lewis, Allen, de la Cour, Eastern, Western. Suggestion d'un concept d'ameublement urbain, d'un lieu pour échanger, verdissement.

Orientation 4 : Un environnement sain et de qualité pour les citoyens

— Interventions :

- > Mention des îlots de chaleur.

AFFECTATIONS

LÉGENDE

- Résidentielle
- Centre-ville
- Commerciale
- Industrielle
- Parc industriel régional
- Publique
- Corridor récréotouristique
- Récréotouristique
- Agroforestière
- Conservation

Terrains humides près du lac aux Castors. Annexer à l'agroforestier ou mettre en conservation

En résidentiel ?

garder une zone de conservation dans le secteur boisé des terres Noirs.

Le développement résidentiel se passe de ce côté de la rivière et il y a plusieurs zones comme vote d'accès

Éclair les commerces de la rue

Pas d'accord

Reserré le centre ville et le prolonger de l'autre côté de la rivière

En résidentiel ?

Prévoir un développement près du centre ville commercial afin de faire venir la clientèle

regarder un aménagement près du centre ville

Le développement résidentiel se passe de ce côté de la rivière et il y a plusieurs zones comme vote d'accès

Éclair les commerces de la rue

Pas d'accord

regarder un aménagement près du centre ville

Prévoir un développement près du centre ville commercial afin de faire venir la clientèle

Ce secteur est propice à être développé, avec une belle mixité d'usage (maisons, maisons de ville, multi logement, multi logement abordable, commercial de proximité) et une très grande zone de conservation à plus de 25 pourcent. Ce qui favorise le développement actif et une diversité d'âge des cito.

Prévoir un parc dans un éventuel développement

Milieu naturel de haute valeur écologique à grande en considération lorsqu'un développe. Il faut donc intégrer cette valeur dans le plan d'urbanisme.

Oui, mais le développement actuel (gras mélange multiplexes) n'est pas du développement harmonieux. Il s'agit d'un quartier boisé. Il faut le développer intelligemment tout en visant une mixité de type de logement.

Il faut forcer le développement de cette section industrielle

Mettre la partie arrière du lot en conservation

Garder un couvert boisé entre l'industriel et le résidentiel (Conservation?)



